



EDITO...



Au frais, chez Miguel Barbosa (09)

Il a fait chaud... vraiment très chaud... et on peut raisonnablement penser que les canicules que nous venons de vivre vont être de plus en plus fréquentes. Si la chèvre est un animal aimant la chaleur, il y a des limites, et des adaptations sont nécessaires pour assurer le bien être des animaux en été : conserver (et planter !) des arbres, des haies... permettre aux animaux de sortir aux heures les moins chaudes, repenser la ventilation des bâtiments utilisés en été, etc... On commence à peine à se pencher sur les adaptations possibles mais l'enjeu est de taille, même si les estives peuvent offrir un peu de répit aux troupeaux qui en bénéficient.

Mis à part ces considérations météorologiques, la race se porte bien : nouveaux éleveurs, nouveaux troupeaux, nouveaux projets... A nous d'accueillir au mieux les porteurs de projets en diffusant les références techniques dont nous disposons, en ouvrant vos fermes pour qu'ils puissent se projeter dans la réalité d'un élevage de chèvres des Pyrénées et en les aidant à acquérir un cheptel de qualité aux origines connues. N'oubliez pas de signaler à l'association si vous avez des animaux à vendre car la demande est là !

Aujourd'hui, la race et ses produits ont une vraie place à prendre dans le paysage pyrénéen : soyons à la hauteur de ce défi !

Fanny Thuault

AGENDA 2019 !

- **Fête des Bergers d'Aramitz (64) 21-22 septembre** : Retour des troupeaux, retrouvailles animées et festives, animations, exposition de chèvres des Pyrénées, concours de chiens de berger. Tél : 05.59.34.10.67
- **Fête de la nature à Ramonville (31) le 29 septembre** : échanges, sensibilisation et animations destinées au grand public sur l'écologie, l'agriculture, la culture, l'environnement et le développement durable dans le cadre de la Ferme de 50. Renseignements au 05 61 73 88 31
- **Foire Terre de montagne en Val d'Azun (65) 12-13 octobre** : foire d'automne qui met en valeur l'agriculture locale à Arrens Marsous. Démonstrations, marché de producteurs et d'artisans, exposition d'animaux, concerts... Contact : 05.62.97.49.49
- **Foire de la Barguillère à Foix (09) 12-13 octobre** : marché de producteurs et animations autour de l'élevage ariégeois. Présentation des races locales. Renseignements auprès de l'association 05.61.02.14.19
- **Foire de Ste Marie de Campan (65) le samedi 19 octobre matin (date à confirmer)** : Comme chaque année, l'association y sera présente pour un concours de chèvres des Pyrénées. Infos complémentaires à venir.
- **Foire Ariège en Bio à La Bastide de Sérou (09) le 20 octobre** : organisé par le CIVAM BIO 09 cette foire permet la rencontre entre artisans, producteurs, et consommateurs dans une ambiance conviviale. Présentation de races locales dont la chèvre des Pyrénées, conférence et ateliers sur le thème Quelle Bio pour Demain ?

Pour être informé des manifestations auxquelles participe l'association, vous pouvez consulter le site Internet www.chevredespyrenes.org (rubrique « Agenda »).

Le programme de conservation et de développement de la race Chèvre des Pyrénées reçoit le soutien financier de :



FICHE INDIVIDUELLES D'IDENTITE (CARTES D'IDENTITE) : EVALUATION DU DISPOSITIF ET TRANSITION VERS UN LIVRE GENEALOGIQUE

Les fiches individuelles d'identité pyrénéenne (ou cartes d'identité) ont été conçues pour garantir le caractère pyrénéen des animaux qualifiés. Peut être avez-vous déjà reçu ces cartes bleues pour les animaux de votre troupeau ? Au cours de ce printemps 2019, le conseil d'administration a souhaité remettre à plat ce dispositif car des dysfonctionnements ont été relevés (animal bénéficiant d'une carte alors qu'il ne correspondait pas au standard par exemple). Pour mémoire, les cartes d'identité ont été mises en place début 2017, après une réflexion de plus d'un an qui a conduit à l'élaboration d'un standard illustré (consultable sur le site internet de l'association) aidant à différencier 3 catégories d'animaux :

- les animaux « conformes au standard », réputés pyrénéens,
- les animaux « limites » (présentant un défaut mineur) qui sont également réputés pyrénéens
- et les animaux « douteux » (ou croisés) qui sont trop éloignés du standard de race

L'évaluation de ce dispositif après deux ans de fonctionnement a révélé que la mise en place des cartes d'identité et l'ambition portée par ce projet est difficilement « soutenable » pour l'association en l'état actuel des choses. Si l'idée de base est intéressante et a permis un important travail de fond sur le standard, la mise en œuvre de ce projet est problématique à cause du nombre d'animaux à qualifier et de la zone géographique – qui ne se limite pas forcément aux Pyrénées. Enfin, l'augmentation progressive des effectifs ne facilite pas les choses (bien que ce soit très positif pour la race !). La tâche est donc énorme si on veut assurer une certaine exhaustivité et donc un maximum d'équité entre les éleveurs adhérents. Et cette tâche est sans fin puisqu'elle concerne aussi les animaux à naître ainsi que les jeunes ayant reçu une carte provisoire.

L'option de constituer une commission d'éleveurs bénévoles a été étudiée de près pour faire face à cette charge de travail en complément des visites de Fanny. Mais outre l'inévitable subjectivité de chacun, les distances géographiques et le nombre d'élevages à visiter sont des facteurs d'épuisement pour les quelques bénévoles qui s'engageraient dans la démarche.

Par ailleurs, il faut bien reconnaître que les informations disponibles (et souvent l'absence d'information) ne permettent pas toujours de garantir le caractère pyrénéen des animaux, ce qui était quand même l'objectif initial des cartes d'identité. Il n'a pas été constaté non plus un « engouement » des éleveurs pour le dispositif.

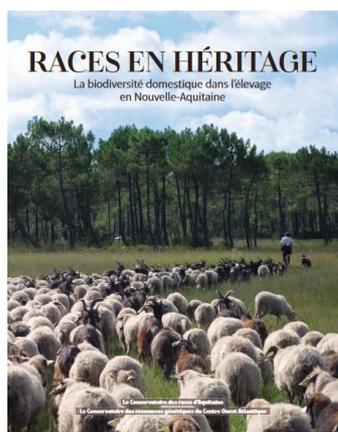
Au vu des limites et de l'ampleur du projet, le conseil d'administration de l'association a donc décidé de mettre fin à ce dispositif malgré tout l'intérêt qu'il présente, ce qui ne remet pas en question les visites d'inventaires dont l'utilité est fondamentale pour la race. Les acheteurs souhaitant des garanties sur des animaux de race pyrénéenne sont invités à contacter l'association qui pourra leur communiquer les informations dont elle dispose concernant les origines des animaux et leur caractère pyrénéen.

Même s'il est mis de côté pour l'instant, **ce projet a eu le mérite de permettre de nombreux débats et de poser des jalons qui facilitent aujourd'hui la mise en place d'un Livre Généalogique officiel, rendu nécessaire par le nouveau Règlement zootechnique européen !** (voir ci-après)

*Actuellement, les **visites d'inventaires** sont réalisées tous les 3 ans environ chez les éleveurs adhérents.*

Elles donnent lieu à une mise à jour de la liste des animaux présents et à l'enregistrement des filiations. Des photos servent à faciliter le suivi des animaux et de leurs ascendants. Elles sont transmises aux éleveurs sous forme de « planches photos »

VIENNENT DE PARAÎTRE...



Races en Héritage, la Biodiversité domestique dans l'élevage en Nouvelle Aquitaine

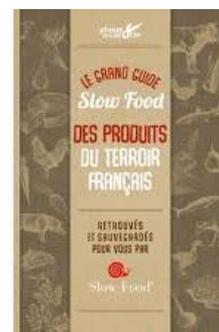
En juin dernier, le Conservatoire des Races d'Aquitaine et le Crégène (Conservatoire des ressources génétique du Centre Ouest Atlantique) lançaient cet ouvrage qui présente 60 races de 14 espèces d'animaux domestiques et d'élevage de la région. Fruit d'un travail collectif réalisé par les associations d'éleveurs et les organismes d'élevage de Nouvelle-Aquitaine ce beau livre fait découvrir la richesse du territoire, son patrimoine génétique, ainsi que la qualité et la diversité de son agriculture.

Disponible auprès des kiosques Maison de la Presse de Nouvelle-Aquitaine et de la librairie Mollat (30€)

Le grand guide Slow Food des produits du terroir français

100 produits français labellisés Slow food ! Ce guide met en avant ces produits, en expliquant leur histoire, en donnant des conseils d'utilisation et surtout, en indiquant où les trouver pour avoir le plaisir d'y goûter. Vous y découvrirez notamment une belle double page sur la chèvre des Pyrénées!...

A trouver chez votre libraire aux Editions Plume de carotte (21€)



MISE EN PLACE DU REGLEMENT ZOOTECHNIQUE EUROPEEN

Depuis le 1er novembre 2018, le règlement zootechnique européen (RZE) constitue le nouveau cadre réglementaire pour la génétique française. L'un de ses objectifs est la libre circulation des reproducteurs et de leur matériel génétique, ainsi que des services au sein de l'Union Européenne. Il redistribue largement les cartes du dispositif qui prévalait en France depuis plus de cinquante ans. Les « organismes de sélection » (OS) voient en effet leurs missions s'élargir : certification de parenté, contrôle de performances, tenue du livre généalogique, évaluation génétique des reproducteurs et publication des résultats. Pour être agréés, les nouveaux OS doivent garantir qu'ils sont en mesure d'accomplir ces différentes missions (en déléguant le cas échéant certaines opérations à des prestataires, notamment aux « opérateurs historiques »). L'une des nouveautés apportée par le RZE est de permettre la coexistence de plusieurs organismes de sélection (et donc plusieurs livres généalogiques) pour une même race... sauf si cela met en péril la race en question : pour les races à faibles effectifs ce n'est donc pas une option, et on s'en réjouit !

Dans le cas des caprins, la situation initiale (un seul organisme de sélection : Capgènes) a simplifié les démarches. La gestion collective de ce dossier RZE permet de bénéficier de l'expérience et des avancées de chacune de nos races avec l'appui de Pierre Martin, le directeur de Capgènes, qui s'est rendu disponible auprès des différentes associations de races pour construire les dossiers et défendre nos particularités auprès du Ministère. Chacune de nos associations devra déposer d'ici la fin de l'année un dossier d'agrément qui comprend plusieurs éléments et notamment :

- un dossier administratif (description de l'association et de son fonctionnement)
- le standard de la race
- le nombre de reproducteurs inscrits au livre généalogique
- les règles d'inscription au livre généalogique que ce soit en section principale ou en section annexe (dans le cas des races à faibles effectifs, des dérogations existent pour que des reproducteurs puissent être inscrits au livre généalogique y compris en l'absence de filiations connues)

D'autres éléments nécessaires au dossier seront également travaillés collectivement avec toutes les races caprines : un système de remontée des données (à des fins statistiques) dans la base de données nationale caprine SIECL, et la gestion du consentement des éleveurs pour l'utilisation des données à des fins collectives.

Tout ceci se met en place petit à petit... Si cela peut paraître contraignant et normatif, cela a le mérite de poser un cadre clair pour la gestion de nos races. **La formalisation d'un Livre Généalogique officiel est par exemple, une avancée notable pour la race pyrénéenne ! Nous bénéficions pour ce faire de tout le travail réalisé en amont lors de la mise en place des cartes d'identité et c'est sur cette base que le CA a travaillé pour élaborer les règles d'inscription au livre généalogique.** Cela n'aura donc pas vraiment d'incidence pour les éleveurs de chèvres des Pyrénées. On peut par contre espérer que ce RZE facilitera l'adaptation des protocoles de contrôle de performance aux spécificités de chaque race.

CHAUD DEVANT !... AMELIORER LE CONFORT DES ANIMAUX EN CAS DE FORTES CHALEURS



Une chèvre qui a chaud boit deux fois plus, mange moins...

Pour maintenir sa température corporelle, la chèvre va chercher à limiter sa production de chaleur et à accentuer les déperditions de chaleur. Elle va ainsi adapter son comportement en limitant ses déplacements et son activité physique, en augmentant sa consommation d'eau et en réduisant son niveau d'ingestion, ce qui lui permet notamment de diminuer la production de chaleur liée aux fermentations ruminales (elle peut maigrir légèrement ; on peut aussi noter une baisse du taux protéique du lait). La chaleur agit aussi sur la fertilité : indirectement en raison des conséquences induites par la baisse des prises alimentaires, et directement sur différents facteurs (qualité du sperme et nombre de spermatozoïdes par éjaculat chez les mâles ; ovulation retardée et expression des chaleurs diminuée chez les femelles ; mortalité embryonnaire précoce pendant les premiers jours du développement embryonnaire).

En cas de fortes chaleurs, il est important de fournir aux animaux un environnement plus frais pour qu'ils se mettent au repos : abri naturellement ventilé ou zone ombragée. Bien entendu l'abreuvement doit être suffisant pour tous les animaux (y compris les chèvres dominées). Les prises alimentaires sont multipliées mais de courte durée. On privilégiera le pâturage du soir (ou de la nuit) à la fraîche, afin de maintenir le niveau d'ingestion. Il faut s'efforcer d'améliorer l'appétit des animaux par une conduite qui propose un maximum de variété en nature et en qualité de plantes disponibles ; ceci implique de faire acquérir au préalable aux animaux une expérience leur permettant de s'adapter au milieu et au climat en leur apprenant à varier leurs choix alimentaires et à modifier leurs prélèvements en fonction des aléas climatiques.

Bon à savoir ! Le pelage constitue une première défense face à la chaleur : un pelage clair réfléchit le rayonnement solaire tandis qu'une couleur foncée absorbera davantage les rayons UV. La taille des oreilles est aussi un atout (et oui !) en permettant une meilleure régulation de la température corporelle...

Sources consultables sur internet : G. Caja, Les chèvres peuvent s'adapter à la chaleur (revue la Chèvre juin 2011) ;

R. de Crémoux, A. Piacère, Incidence de la canicule 2003 sur la reproduction chez la chèvre (Institut de l'Élevage 2005)

P. Morand Fehr, Ingestion et digestion chez les ruminants soumis à un stress de chaleur (Inra Productions Animales, févr. 2001)

FOCUS : (BIEN) TRANSMETTRE SES DONNEES GENEALOGIQUES

Depuis toujours, l'association encourage les éleveurs à transmettre leurs données généalogiques pour que les filiations soient enregistrées et conservées. L'intérêt de cet enregistrement est de connaître l'apparentement des animaux de race pyrénéenne : quelle est la variabilité génétique de la population, comment évolue la consanguinité, quelles sont les familles qui risquent de disparaître... autant de questions auxquelles on ne peut répondre pour l'instant que par la connaissance des généalogies. C'est un travail de longue haleine qui repose sur la contribution de chacun des éleveurs. L'une des clés est la déclaration des naissances qui ont eu lieu sur l'élevage, et la déclaration du devenir des animaux (animal conservé / vendu pour l'élevage / vendu pour la boucherie). Ce suivi n'est possible qu'avec une transmission des informations complètes (numéro de boucle des chevreaux, identité de la mère, du père si c'est possible).

Il n'est pas nécessaire de transmettre les informations à chaque mouvement d'animaux, il est préférable de le faire une bonne fois par an, en n'oubliant pas de préciser quels sont les animaux morts, vendus ou achetés au cours de l'année écoulée.

Exemple de feuillet à retourner à l'association (carnet de mise bas) :

il est important de mentionner le numéro de boucle définitif des animaux vendus pour l'élevage et/ou la correspondance éventuelle avec le numéro de tip tag.

L'acheteur doit aussi être sensibilisé à conserver le maximum de traçabilité pour que les informations généalogiques ne soient pas perdues. Attention, le carnet de mise bas est une pièce qui peut être demandée lors d'un contrôle PAC portant sur la prime race menacée (entre autre)

Elevage : MACHIN INDICATIF BOUCLE : 352 654 Année : 2019
Bouc(s) présent(s) lors des saillies : KRABÉ 352 654 71001

Mère	Date MB	Infos chevreau					Sortie Chevreau?	
		Sexe	(n° Tip tag)	N° boucle	Nom	Père	Date	Destination
Biquette 30016	3/02	1	12		-	Krabé	10/04	Boucherie
"	3/02	2	13	90002	Poulette	"		Renouvellement
Bouboule 30007	15/02	2	14	90005		"	5/06	Vendue à Untel (Adresse)
40025	16/02	1	15		-	"	10/04	Boucherie
71002	18/02	1	16		-	"		autoconsommé
Poulette 71010	20/02	2	17	90011	Paprika	"		Renouvellement
"	20/02	2	18	90012		"	5/06	Vendue à Untel
Néduse 3004	25/02	1	19	90007		"	1/07	Vendue à Bidule (adresse)
"	25/02	2	20		-	"		mort née
60001	26/02	2	21	90009	Pomme	"		Renouvellement
"	26/02	1	22		-	"	29/02	mort écrasé
60012	26/02	1	23		-	"	20/04	Boucherie
"	26/02	2	24	90015		"		Renouvellement

1 exemplaire à conserver ; 1 exemplaire à envoyer à l'association ; 1 exemplaire pour le registre d'élevage ou tout autre usage

LA BONNE IDEE : FABRIQUER UN BAR A MINERAUX



Estelle et Yoann, en cours d'installation dans l'Aude, ont fabriqué un « bar à minéraux », une idée glanée lors d'une formation avec Nathalie Laroche, vétérinaire du GIE Zone Verte. Rien à voir avec la canicule bien sûr, il s'agit d'un système qui permet de mettre à disposition des animaux, différents compléments minéraux (argile, sel, bicarbonate).

Il suffit de percer un simple tube PVC (avec une scie cloche par exemple). Le dispositif est ensuite suspendu dans le bâtiment à bonne hauteur pour les animaux, et les différents minéraux sont placés dedans par les ouvertures (ne pas mélanger : les animaux iront chercher ce dont ils ont besoin là où ça se trouve. On peut aussi séparer complètement les minéraux en réalisant plusieurs dispositifs).

PROMOTION DE VOS PRODUITS SUR LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION !

Le site internet de l'association dispose d'une rubrique « Producteurs » destinée à faire la promotion des élevages de chèvres des Pyrénées qui le souhaitent et à permettre aux internautes de trouver des produits issus de la race. Pour accéder à cette page, il suffit de cliquer sur l'onglet « La Chèvre des Pyrénées » puis « Où trouver des produits issus de la race » puis « Producteurs par département »

Si vous êtes intéressé pour y figurer (ou pour une mise à jour), transmettez les informations nécessaires à l'association qui s'occupera de leur mise en ligne (type de produits commercialisés, lieux de commercialisation, et tout autre info que vous jugerez utile)



▶
Alice Auriol avec Olala (origine Bacotte) à Marmande (47)
(écopâturage, projet fromager/cosmétique)



Jean Louis Preto Rodas à St Créac dans les Hautes Pyrénées (troupeau allaitant)



▲
Estelle Habran avec Clara (origine Q Poiron) à Courtauly dans l'Aude (projet fromager)

◀
Raymond Berjouan avec Mégrita (origine P Chevallier) à Matemale dans les Pyrénées Orientales (troupeau allaitant)



FORMATIONS 2019-2020

Pour la première fois l'an dernier, l'association a organisé des formations Vivéa sur des thématiques spécifiques à la race pyrénéenne (conduite en parcours / milieux boisés, valorisation de la viande de chevreau, entretien de l'espace). Vu le succès de ces journées (35 participations), ces formations seront renouvelées cette année avec les thématiques suivantes :

- élever des chèvres des Pyrénées (spécificités technico-économiques)
- conduire un troupeau caprin en s'appuyant sur la valorisation de parcours et de milieux plus ou moins boisés et embroussaillés
- valoriser la viande de chevreau

Elles auront lieu entre novembre et février prochain (lieux à définir en fonction des participants intéressés). Chacune des formations s'appuiera sur une visite d'élevage et sur les échanges entre les participants.

Si vous êtes intéressé.e par l'une ou plusieurs de ces formations, faites vous connaître dès maintenant auprès de l'association (contact Fanny : 05.61.02.14.19 ou asso.chevre.pyr@free.fr)

NB : Ces formations sont ouvertes à toutes personnes intéressées. Elles peuvent être prises en charge par des fonds de formation comme le Vivéa (pour les agriculteurs, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, aides familiaux et personnes en cours d'installation disposant des attestations) ou le Fafsea (pour les salariés agricoles).

PETITES ANNONCES (ETE 2019)

Lors de toute vente ou achat d'animaux, il est conseillé de conserver les origines de chaque animal (nom et n° du père et de la mère pour chacun des animaux vendus ou achetés)

Important : les animaux doivent être bouclés de façon définitive lorsqu'ils quittent leur exploitation de naissance !!

VENTES et ACHAT DE BOUCS ET CHEVRES DE RACE PYRENEENNE	
Ventes	
Achats	

En aucun cas l'association ne peut se porter garante de la pureté et du bon état sanitaire des animaux (n'oubliez pas de demander L'ATTESTATION SANITAIRE DE PROVENANCE qui garantit que l'éleveur est à jour de la prophylaxie obligatoire).

Faites réaliser des prises de sang d'achat sur les maladies qui vous préoccupent !

Vous pouvez transmettre vos petites annonces à l'association qui les diffusera au fur et à mesure sur le site Internet. Ces petites annonces sont consultables par tous à l'adresse suivante : www.chevredespynes.org

Prochaine diffusion par courrier à l'automne

Vous pouvez également consulter les boucs à vendre sur le BlablaBouc des Pyrénées !

FOIRE AUX BOUCS ET BLABLABOUC, SE METTRE A JOUR AVANT LE 10 SEPTEMBRE !

Si vous n'avez pas encore trouvé le bouc de vos rêves pour cette année, l'association poursuit en septembre sa **Foire aux boucs** (voir onglet dédié sur la page d'accueil du site internet de l'association). Si vous recherchez un bouc pensez donc à consulter cette page qui recense l'ensemble des boucs à vendre (y compris les jeunes de l'année) sans oublier de surveiller le **BlablaBouc...** en utilisant les filtres proposés (âge, localisation, statut).

N'hésitez pas à anticiper sur 2020 en prenant contact dès maintenant avec les propriétaires des boucs qui vous intéressent pour savoir quand est ce qu'ils seront à vendre, ou bien pour réserver des produits à naître ! C'est tout l'intérêt du **BlablaBouc** : une vitrine qui permet de connaître les différents boucs qui reproduisent dans les élevages. Vous êtes d'ailleurs invités à créer une fiche pour chacun de vos mâles reproducteurs et/ou à mettre à jour les informations concernant les boucs déjà en ligne **avant le 10 septembre**.



Vous pouvez contacter l'association par téléphone (05.61.02.14.19) du lundi au vendredi (sauf le mercredi après midi), ou par mail asso.chevre.pyr@free.fr et/ou consulter les actualités, petites annonces et infos techniques sur le site de l'association www.chevredespynes.org.

Une page est réservée aux adhérents : rubrique « Association » puis « Page adhérents » (compte-rendu des réunions et des conseils d'administration, comptes rendus d'activité annuels, informations sur les boucs de l'association, ...).

Le mot de passe qui y donne accès est le suivant : **Pyr2019**

BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION :

Nouveau !

Veste softshell gris foncé
Visuel « Association Chèvre des Pyrénées » au dos



T shirt noir (12€)
Logo devant côté cœur,
photo au dos



Papier emballage fromage (papier ingraissable)
2 visuels possibles
Pour la livraison : Contactez l'association !
Cartons de 15 kg – dimension : 35x49 cm



Visuel aéré 4 langues
48,20 € le carton

Visuel plus compact
36,10 € le carton

(réservé aux adhérents et soumis à conditions)

Dépliants Chevreaux /
Fromage
(10 € les 100)



(réservé aux adhérents
et soumis à conditions)

Autocollants « pastille »
(diamètre 3,2cm)
5 € les 100



(réservé aux adhérents
et soumis à conditions)

Autocollants caissettes
(diamètre 7cm)
7 € les 100



(réservé aux adhérents
et soumis à conditions)

Panneau 60x80 cm (25 €)



(réservé aux adhérents
et soumis à conditions)

Tabliers boucs (35€)
Dimensions : collier 60cm
max,
ceinture 135cm max



Affiches et cartes postales « les
chèvres de nos régions »
(1€ l'affiche 30x42cm,
0,50€ la carte postale)



DVD 23 mn (12 €)



Couteau de berger sculptés (35 €)



BON DE COMMANDE A RENOYER AVEC LE REGLEMENT (N'oubliez pas de préciser vos coordonnées)

N'hésitez pas à nous consulter pour connaître les conditions d'accès aux supports de promotion de la race

Article commandé	Prix unitaire (HT)	Quantité souhaitée	Taille(s) vêtements	Total
Participation aux frais d'envoi si envoi postal : (nous consulter : possibilité de livraison sans frais selon les déplacements de l'animatrice)				(+ 7,65 €)
TOTAL COMMANDE :				